

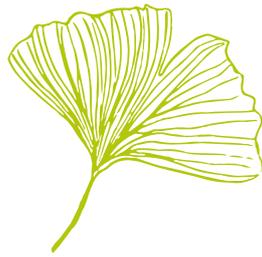
Rapport d'activités **2018**

SYNDICAT DEPART
FÉVRIER 2019



SYNDICAT D'ETUDE, DE PROGRAMMATION ET D'AMENAGEMENT
DE LA REGION TROYENNE





Le mot du Président

L'année 2018 a été, pour le syndicat DEPART, riche et intense en réflexions, en analyses et en réunions pour construire le futur SCoT des Territoires de l'Aube. Ce document de planification stratégique constituera bientôt un cadre de référence pour tous en matière d'aménagement du territoire. Habitat, économie, commerce, transport, environnement... le SCoT a un rôle incontournable d'articulation et de mise en cohérence des différentes politiques publiques.

2018 a également été marquée par la dernière réinstallation de notre gouvernance suite aux évolutions successives de notre périmètre, regroupant désormais neuf établissements publics de coopération intercommunale, soit 352 communes et environ 255 000 habitants, et rassemblant au sein de nos ins-

tances des élus investis représentatifs des différents territoires composant notre syndicat.

Pour mener à bien nos missions, nous avons souhaité renforcer notre équipe, et c'est une valeur ajoutée pour nos collectivités qui peuvent bénéficier d'une assistance et de conseils au quotidien sur les problématiques d'aménagement et d'urbanisme.

Pour retracer le travail accompli et dans la perspective de poursuivre ensemble « l'aventure SCoT », dans l'esprit de confiance, de simplicité et de partage qui nous anime, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités.



Jean-Pierre ABEL

Président du syndicat DEPART

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Sommaire

01

Le syndicat DEPART p.7

La structure p.7

Le périmètre d'intervention p.7

Les missions p.9

Les instances syndicales p.9

L'équipe p.11

02

Les activités p.13

*L'élaboration du SCoT
des Territoires de l'Aube p.14*

*Le suivi des documents d'urbanisme
et la veille à la compatibilité p.16*

*L'assistance et l'accompagnement des collectivités
en matière d'aménagement et d'urbanisme p.18*

*La participation aux démarches
et réflexions en matière d'aménagement p.19*

La gestion administrative du syndicat p.22

*La gestion des données statistiques
et infographiques p.23*

L'animation du syndicat p.24

03

Le bilan financier p.26

Le syndicat DEPART

La structure

Le syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART) est un établissement public de type syndicat mixte fermé. Il a été créé par arrêté préfectoral le 3 juillet 1990.

Il regroupe depuis le 26 avril 2018 neuf établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole,
- la communauté de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne,
- la communauté de communes des Lacs de Champagne,
- la communauté de communes Vendeuvre-Soulaines,
- la communauté de communes du Barséquanais en Champagne,
- la communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube,
- la communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt,
- la communauté de communes du Chaourçois et du Val d'Armance,
- la communauté de communes du Pays d'Othe.

Le siège du syndicat DEPART est fixé au 28 boulevard Victor Hugo à Troyes (dans les locaux de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs).

Le périmètre d'intervention

Le territoire du syndicat DEPART s'inscrit au cœur du département de l'Aube au sein de la région Grand Est. Le périmètre rassemble des territoires urbains, périurbains et ruraux distribués autour du pôle de l'agglomération troyenne.

Le périmètre du syndicat DEPART, à l'origine de 42 communes au moment de l'établissement du SCoT de la région troyenne, a été étendu à 71 communes en septembre 2014 suite à l'application des dispositions de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), afin d'être en adéquation avec les périmètres des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

En 2017, le périmètre du syndicat DEPART était de nouveau en évolution, suite à la révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, pour s'adapter aux contours des nouvelles intercommunalités.

Dans ce contexte de réforme territoriale et de montée en échelle des établissements publics, un rapprochement avec le SCoT limitrophe du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a été engagé afin d'envisager une évolution vers un seul périmètre de SCoT élargi. En ce sens, les communautés de communes concernées, après reprise de leur compétence SCoT, ont décidé de rejoindre le syndicat DEPART afin d'élaborer ensemble un SCoT structurant au sein du département de l'Aube.

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 23 août 2017 a regroupé au sein du syndicat DEPART la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole et les communautés de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne, des Lacs de Champagne et Venduvre-Soulaines.

D'autres territoires ont également rejoint le syndicat : les adhésions des communautés de communes du Barséquanais en Champagne, de la Région de Bar-sur-

Aube et d'Arcis, Mailly, Ramerupt ont été actées par arrêté préfectoral du 4 décembre 2017.

Enfin, les adhésions des communautés de communes du Pays d'Othe et du Chaourçois et Val d'Armance ont été actées par arrêté préfectoral du 26 avril 2018 pour former le périmètre du futur SCoT des Territoires de l'Aube, soit 352 communes et 254 843 habitants (RP 2016).



Les missions

Le syndicat a pour objet l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation, la mise en œuvre et la gestion dans le temps (modification, révision) d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il assure ainsi la compétence «schéma de cohérence territoriale» en lieu et place de ses membres.

A ce titre, le syndicat peut :

- réaliser toute activité d'études, d'ingénierie, d'animation et de coordination, nécessaire à l'élaboration, au suivi, à la mise en œuvre et à la gestion du SCoT,
- produire des avis et des conseils en aménagement, urbanisme et développement durable,
- développer des réflexions et des échanges sur le territoire et avec les autres territoires.

Les instances syndicales

Le Comité syndical

Le syndicat est administré par un Comité syndical, composé de délégués syndicaux (titulaires et suppléants en nombre équivalent) désignés par les EPCI, dont la répartition est fixée par les statuts. En 2018, le Comité syndical comptait 134 délégués titulaires, dont :

- 56 pour la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole,
- 8 pour la communauté de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne,
- 9 pour la communauté de communes des Lacs de Champagne,
- 9 pour la communauté de communes Vendevre-Soulaines,
- 13 pour la communauté de communes du Barséquanais en Champagne,
- 10 pour la communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube,
- 10 pour la communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt,
- 10 pour la communauté de communes du Chaourçois et du Val d'Armance,
- 9 pour la communauté de communes du Pays d'Othe.



Le Bureau

Le Comité élit en son sein un Bureau pour préparer les décisions du Comité syndical. Lors de sa séance du 7 juin 2018, le Comité a élu les 26 membres formant le nouveau Bureau syndical.

Président

- Monsieur Jean-Pierre ABEL
Troyes Champagne Métropole, Maire de Les Noës-près-Troyes

Vice-Présidents (9)

- Madame Claude HOMEHR
Troyes Champagne Métropole, Maire-adjointe de Creney-près-Troyes
- Monsieur Christian BLASSON
Troyes Champagne Métropole, Maire de Saint-Léger-près-Troyes
- Monsieur Olivier JACQUINET
Forêts Lacs Terres en Champagne, Maire de Mesnil-Sellières
- Monsieur Gilles JACQUARD
Lacs de Champagne, Maire de Molins-sur-Aube
- Monsieur David LELUBRE
Région de Bar-sur-Aube, Maire de Fravaux
- Monsieur Henri PETIT de BANTEL
Barséquanais en Champagne, Maire de Mussy-sur-Seine
- Madame Solange GAUDY
Arcis Mailly Ramerupt, Maire de Le Chêne
- Monsieur Roger BATAILLE
Chaourçois et Val d'Armance, Maire d'Ervy-le-Châtel
- Monsieur Yves FOURNIER
Pays d'Othe, Maire d'Aix-Villemaur-Pâlis

Membres (16)

- Monsieur Jean-Jacques ARNAUD
Troyes Champagne Métropole, Maire de Sainte-Savine
- Monsieur Thierry BLASCO
Troyes Champagne Métropole, Maire de Bréviandes
- Monsieur Philippe COTEL
Troyes Champagne Métropole, Maire de Prugny
- Monsieur Jacques GACHOWSKI
Troyes Champagne Métropole, Maire de Lavau
- Monsieur Dominique LUISE
Troyes Champagne Métropole, Maire-adjoint de Verrières
- Monsieur Denis POTTIER
Troyes Champagne Métropole, Maire de Sainte-Maure
- Monsieur Christian BRANLE
Troyes Champagne Métropole, Maire de Lusigny-sur-Barse
- Monsieur Patrick DYON
Forêts Lacs Terres en Champagne, Maire de Rouilly-Sacey
- Monsieur James GAUTHIER
Vendeuvre Soulaines, Maire de Jessains
- Monsieur Bruno PITTIA
Vendeuvre Soulaines, Maire-adjoint de Juzanvigny
- Monsieur Daniel CHAUCHEFOIN
Lacs de Champagne, Maire-adjoint de Chavanges
- Madame Marion QUARTIER
Barséquanais en Champagne, Maire de Marolles-les-Bailly
- Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE
Région de Bar-sur-Aube, Maire-adjoint de Bar-sur-Aube
- Monsieur Patrick MAUFROY
Arcis Mailly Ramerupt, Maire de Coclois
- Monsieur Jean POUILLLOT
Chaourçois et Val d'Armance, Maire de Chaource
- Madame Jannick DERAÈVE
Pays d'Othe, Maire de Rigny-le-Ferron



L'équipe

Pour mener à bien ses missions, le syndicat DEPART dispose d'une équipe technique composée de trois urbanistes, d'une assistance en secrétariat et comptabilité, et bénéficie de services statistiques et cartographiques mis à disposition par la communauté d'agglomération.



Madame Claudie LEITZ
Directrice



Madame Aurore CHAUSSEPIED
Chargée d'études SCoT



Monsieur Guillaume PATRIS
**Chargé de mission
Urbanisme durable**

Assistance secrétariat et comptabilité

- Madame Eliane TAPE
- Madame Laëtitia DAVID
- Madame Maryline MARJOU

Service partagé statistique et cartographique

- Madame Céline CHANTRENNE
- Monsieur Alain MOUSTIER
- Monsieur Marc DURAND

D'un point de vue administratif, le syndicat a procédé en 2018 à la création de deux postes destinés à renforcer l'équipe technique dans le cadre de l'élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube et de l'extension du périmètre du syndicat, répondant aux profils suivants :

- Chargée d'études SCoT, pourvu par Madame Aurore CHAUSSEPIED, avec pour principale mission la participation à la conduite du SCoT en termes d'étude, de pilotage et d'animation ;
- Chargé de mission Urbanisme durable, pourvu par Monsieur Guillaume PATRIS, avec pour principale mission l'accompagnement des collectivités dans le cadre de l'élaboration ou de l'évolution de leurs documents d'urbanisme, projets et réflexions en matière d'aménagement.

Un appui à temps non complet en matière de secrétariat et de comptabilité, assuré par Mme Maryline MARJOU, a également été créé.

Enfin, le syndicat a accueilli Monsieur Pierre DE LAAGE, étudiant à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble, pour un stage d'une durée de 4 semaines entre le 18 juin et le 13 juillet 2018, dont la mission a porté sur l'intégration des bâtis agricoles et viticoles dans les paysages du SCoT des Territoires de l'Aube.

Les activités

La mission première du syndicat DEPART en 2018 a été celle de l'élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube à l'échelle du nouveau périmètre du syndicat, démarche lancée en septembre/octobre 2017. Menée intégralement en interne par l'équipe, la construction du SCoT implique un travail important d'études et d'analyses territoriales nécessaires à la réalisation du diagnostic, à la mise en évidence des enjeux territoriaux, à l'expression du projet de territoire et à la définition des orientations du document.

Le syndicat a également poursuivi ses autres missions en 2018, dont les principales ont été :

- **le suivi des documents d'urbanisme et la veille à la compatibilité** avec le SCoT de la région troyenne d'une part et avec le SCoT du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient d'autre part, dont le syndicat a repris la gestion ;
- **l'assistance et l'accompagnement des collectivités en matière d'aménagement et d'urbanisme** par la production de conseils techniques et juridiques ainsi que la réalisation de documents pédagogiques ;
- **la participation aux démarches et réflexions en matière d'aménagement** dans le cadre de la veille à l'articulation et à la cohérence des politiques publiques ;
- **la gestion administrative du syndicat** : préparation des avis et décisions, interventions, préparation des bureaux et comités syndicaux ;
- **la gestion des données statistiques et infographiques** (données cadastrales, documents d'urbanisme sous Système d'Information Géographique, assistance aux communes) ;
- **l'animation du syndicat** : publication des lettres du SCoT, gestion et mise à jour du site internet.

L'élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube

En 2018, la conduite du SCoT a été marquée par un ensemble de réunions, de réflexions, de préparation de documents et de temps de rédaction, liés aux temps forts de l'élaboration du dossier, à savoir :

- le Diagnostic territorial (comprenant l'Etat Initial de l'Environnement) ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Le mode organisationnel retenu pour la construction progressive du projet de SCoT a permis de réunir différents groupes de travail au fil de la démarche :

- un Collectif de construction pour préparer le travail technique, coordonner les réflexions et valider les étapes ;
- des groupes territoriaux pour croiser les approches, identifier les enjeux territoriaux et reconnaître les attentes, à l'échelle de 5 unités géographiques (Confluence de Troyes, Plaine d'Arcis, Territoires d'Orient, Côte des Bar, Pays d'Othe et d'Armanche) ;
- un Collectif de partage pour associer les personnes publiques aux étapes clés.

Note : En complément de la délibération prise le 14 décembre 2016, le syndicat DEPART a prescrit, suite à la dernière extension de son périmètre, la révision du SCoT de la région troyenne valant élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube, défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation le 7 juin 2018.

19 réunions de travail sur le SCoT avec les élus en 2018

La phase Diagnostic territorial a été partagée avec le Collectif de construction lors de trois premières réunions entre novembre 2017 et janvier 2018, puis restituée aux personnes publiques associées lors d'un Collectif de partage en février.

Une première série de réunions en groupes territoriaux s'est ensuite déroulée entre mars et avril pour travailler sur les enjeux territoriaux et les objectifs du SCoT à partir des principaux éléments d'analyse.

Ces échanges avec les territoires, les résultats d'un questionnaire visant à prioriser les enjeux, et la prise en compte des contributions et notes d'enjeux transmises par les personnes publiques associées et structures inté-

ressées, ont permis de bâtir une trame d'orientations pour le PADD.



Suite à une réunion de synthèse du Collectif de construction en mai et à une réunion du Collectif de partage en juin, le projet de PADD a été débattu lors de la séance du Comité syndical du 5 juillet 2018.

L'élaboration du SCoT s'est poursuivie avec le travail sur la phase DOO à partir de septembre, via une nouvelle série de réunions en groupes territoriaux jusque mi-octobre. Le Collectif de construction a ensuite pris le relais avec trois réunions entre novembre et décembre 2018 pour travailler de manière précise sur l'écriture réglementaire de chacun des volets du document.

L'équipe du syndicat s'attache également à échanger régulièrement avec les agents des différents EPCI, les personnes publiques et les partenaires (DDT de l'Aube, PNRFO, SDDEA, Conservatoire des espaces naturels, Fédération des chasseurs, GRDF, SAGE de l'Armançon...), lors de rencontres techniques qui se sont tenues tout au long de l'année.

Le syndicat a en outre été sollicité pour présenter la démarche SCoT auprès du Président du Conseil Départemental ainsi qu'aux membres du Bureau de la Chambre d'agriculture de l'Aube.

En parallèle, dans le cadre de la concertation menée avec la population, différentes modalités ont été mises en place tout au long de l'année : articles sur le site internet du syndicat, diffusion de la plaquette n°2 du SCoT et de lettres du SCoT régulières, mais aussi consultation du public afin de remonter attentes et suggestions des habitants.



5 ateliers de concertation en 2018

Pour ce faire, des ateliers de concertation se sont tenus dans les territoires en septembre et octobre, et un sondage a été ouvert en ligne du 17 septembre au 16 décembre 2018.

La finalisation du DOO et l'arrêt du projet de SCoT sont prévus en 2019 en vue d'une approbation du document début 2020.

Le suivi des documents d'urbanisme et la veille à la compatibilité

Le syndicat DEPART assure une mission de **suivi des documents d'urbanisme** (cartes communales, Plans Locaux d'Urbanisme communaux et intercommunaux) sur l'ensemble de son périmètre au fil des procédures engagées par les collectivités (élaborations, révisions, modifications). Il veille à la compatibilité des documents avec le SCoT de la région troyenne approuvé en 2011, ainsi qu'avec le SCoT du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient approuvé en 2014, dont le syndicat a repris la gestion.

Ce travail consiste à accompagner les collectivités dès le début de leur procédure et tout au long de la démarche, afin de permettre l'appropriation des enjeux du SCoT et d'inscrire le projet communal en cohérence avec ses orientations.

Pour ce faire, **le syndicat est amené à participer à l'élaboration des porteurs à connaissance de l'Etat, à prendre part aux différentes réunions de travail en mairie, et à formaliser les avis sur les projets arrêtés** dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées.

25 avis formulés en 2018

En 2018, le syndicat a suivi l'ensemble des procédures, formalisé des avis ou des remarques sur les dossiers suivants :

- projet de PLU de Rouilly-Saint-Loup,
- projet de modification simplifiée du PLU de Rosières-près-Troyes,
- projet de révision allégée du PLU de Rosières-près-Troyes,
- projet de modification du PLU de Saint-Benoit-sur-Seine,
- projet de PLU de Mailly-le-Camp,
- projet de modification simplifiée du PLU d'Arcis-sur-Aube,
- projet de modification du PLU de Prugny,
- projets de révisions allégées du PLU de Sainte-Maure,
- projet de révision allégée du PLU de Géraudot,
- projet de PLU de Mergey,
- projet de carte communale de Feuges,
- projet de modification simplifiée du PLU de Courteranges,
- projet de modification du PLU de Barberey-Saint-Sulpice,
- projet de modification simplifiée du PLU de Sainte-Savine,
- projet de modification simplifiée du PLU de Verrières,
- projet de modification simplifiée du PLU de Saint-Julien-les-Villas,
- projet de PLU de Saint-Léger-près-Troyes.

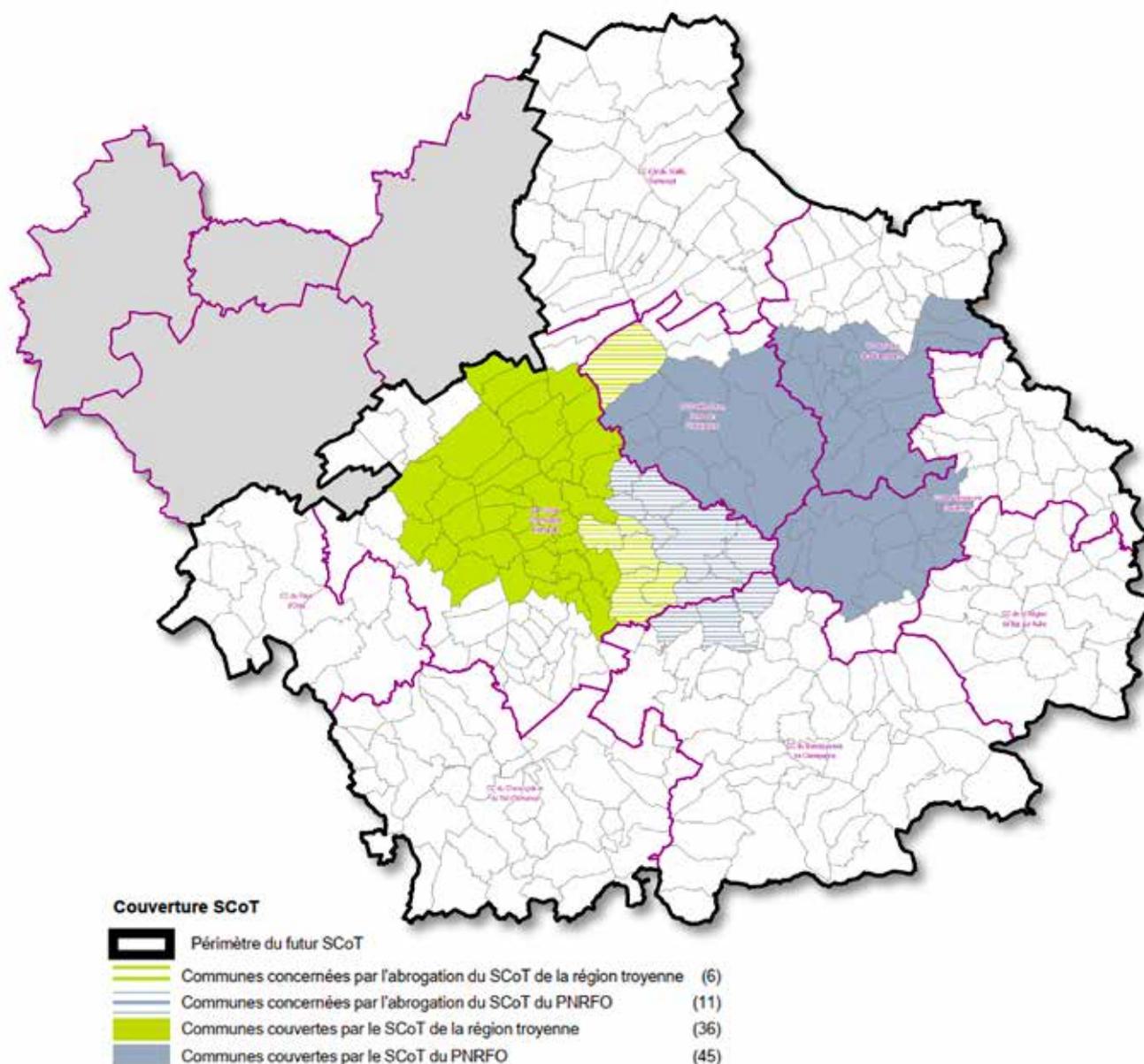
L'élaboration du PLU intercommunal de la communauté de communes Vendevre-Soulaines a également donné lieu à des échanges et réunions de travail tout au long de l'année afin de coordonner les réflexions entre SCoT et PLUi dont les calendriers sont menés en parallèle.

Le syndicat DEPART rassemblant en outre des communes non couvertes par un SCoT (zone blanche), dans la période transitoire d'élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube qui couvrira à terme l'intégralité de son périmètre, **il se prononce sur les demandes de dérogation à l'urbanisation limitée en l'absence de SCoT**. En 2018, plusieurs avis ont été émis dans ce cadre :

- demande de dérogation dans le cadre du projet de PLU de Mailly-le-Camp,
- demande de dérogation dans le cadre du projet de carte communale de Ramerupt,
- demande de dérogation dans le cadre du projet de PLU de Merrey-sur-Arce,
- demandes de dérogation dans le cadre du projet de carte communale de Paisy-Cosdon,
- demande de dérogation dans le cadre du projet de révision allégée du PLU d'Auxon.

Enfin, **le syndicat a produit des avis sur d'autres documents et projets dans le cadre de son rôle de personne publique associée ou d'acteur de l'aménagement**. En 2018, les dossiers suivants lui ont été soumis :

- projet de plan de servitudes aéronautiques de dégagement relatif à l'aérodrome de Brienne-le-Château,
- projet de centre pénitentiaire à Lavau,
- projet de Règlement Local de Publicité de Troyes.



L'assistance et l'accompagnement des collectivités en matière d'aménagement et d'urbanisme

Dans le cadre de la mise en œuvre des SCoT et dans la perspective des outils à développer pour l'appropriation du futur SCoT des Territoires de l'Aube, le syndicat DEPART réalise des travaux d'approfondissement sur certaines thématiques, produit des études, guides pédagogiques et fiches-outils (guide des paysages de la région troyenne, schéma directeur des itinéraires doux, études trame verte et bleue, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme...).

En 2018, à l'occasion du stage réalisé en juin-juillet par Pierre DE LAAGE, étudiant à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble, le syndicat a travaillé sur une fiche-outil à destination des communes sur le thème de l'intégration des bâtis agricoles et viticoles dans le paysage.

1 fiche-outil réalisée en 2018

Ce document donne des clés de lecture pour aider à comprendre l'impact visuel d'un bâtiment de gros volume et propose des recommandations pour en favoriser l'intégration architecturale, paysagère et environnementale. Choix du site d'implantation, des

couleurs et des matériaux, accompagnement végétal des abords de la construction, inscription dans le relief, volumes et proportions, sont autant de leviers à mobiliser dans cet objectif.

La fiche-outil est disponible en ligne sur le site du syndicat DEPART, dans la rubrique Téléchargements.



Des conseils techniques et juridiques à la demande

En parallèle, le syndicat est également amené à apporter son expertise et ses conseils techniques et juridiques auprès des collectivités qui le sollicitent sur les questions d'aménagement et d'urbanisme auxquelles elles sont confrontées au quotidien.

Des recherches et analyses ont ainsi été réalisées à la demande en 2018, au cas par cas, pour accompagner les élus et alimenter les processus d'aide à la décision.

La participation aux démarches et réflexions en matière d'aménagement

Atelier des territoires

Le syndicat DEPART et la DDT de l'Aube ont piloté la session 2016-2017 de l'Atelier des Territoires sur le territoire de la région troyenne, dont la candidature a été retenue au niveau national pour bénéficier d'une démarche de projet et d'animation sur le thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain ».

Après la tenue des différents ateliers au cours de l'année 2017, le syndicat a établi début 2018, à la lecture du rapport de synthèse remis par l'équipe-projet, une note relative à la finalisation de la mission.



Lors de la restitution nationale de la démarche le 20 novembre 2018 à Paris, le Président Jean-Pierre ABEL a souligné, à l'occasion de la table ronde dédiée aux acquis et expériences de l'Atelier, l'intérêt de la démarche pour ouvrir le champ de la réflexion sur les problématiques de l'accès aux services, des solutions de mobilité, du rapport à l'espace agricole et à la nature de proximité dans ces espaces d'interface entre urbain et rural.

Elaboration du SRADDET

Dans le cadre de l'association des personnes publiques et des établissements publics de SCoT à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) par la Région Grand Est, le syndicat DEPART a participé à plusieurs réunions : le 5 février (rencontre territoriale à Troyes), le 15 mars (séminaire villes moyennes à Saint-Dizier), le 23 mai (rencontre avec les SCoT à Metz), ainsi que le 30 novembre (restitution des travaux du SRADDET à Metz).

Pour faire suite à une première contribution réalisée en septembre 2017 sur le diagnostic et les enjeux, le syndicat DEPART, le PETR du Pays de Langres et le syndicat mixte du Pays de Chaumont ont à nouveau travaillé ensemble en 2018 pour produire en juin une seconde contribution conjointe portant sur les règles et les mesures d'accompagnement.

Une réflexion InterSCoT pour une contribution collective au SRADDET

Enfin, le syndicat DEPART a adressé en octobre, avec 25 autres SCoT cosignataires, un courrier à la Région Grand Est demandant une reconsidération de la règle relative à la consommation foncière, afin de permettre aux territoires d'adapter leurs objectifs de réduction de la consommation d'espace à leurs contextes et dynamiques locales.



Plateforme régionale du foncier

Suite au séminaire sur le foncier en Région Grand Est organisé à Tomblaine le 18 avril 2018, le syndicat DEPART a été fléché pour représenter les SCoT de la région aux réflexions pour la mise en place d'une plateforme régionale du foncier. Le syndicat a ainsi participé aux travaux engagés sur ce sujet lors des réunions du 10 juillet à Ste-Memmie et du 25 septembre à Metz.

Démarches de SCoT limitrophes

Afin d'assurer la cohérence des réflexions avec les territoires voisins, le syndicat a participé en 2018 à plusieurs réunions associant les personnes publiques associées dans le cadre de l'élaboration de SCoT limitrophes : le 27 avril à Auxerre (SCoT du Grand Auxerrois), le 2 mai à Joigny (SCoT du Nord de l'Yonne), le 1er juin à Châlons-en-Champagne (SCoT Pays de Châlons), le 19 septembre à Chaumont (SCoT du Pays de Chaumont) et le 11 octobre à Maizières-la-Grande Paroisse (SCoT du PETR Seine en Plaine champenoise).

PAPI d'intention et PAPI complet de la Seine troyenne et supérieure

Le syndicat DEPART participe depuis 2015 aux réflexions sur la prévention des inondations dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) d'intention de la Seine troyenne porté par l'EPTB Seine Grands Lacs. Suite à la réalisation d'une étude relative à la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme en 2016, le syndicat a participé à l'élaboration de la SLGRI (stratégie locale de gestion des risques d'inondation).

Maîtrise d'ouvrage de deux fiches-actions du PAPI

En 2018, le syndicat DEPART s'est engagé dans le portage d'actions dans le cadre de l'élaboration du dossier du PAPI complet de la Seine troyenne et supérieure, afin de favoriser l'intégration du risque dans les documents de planification et d'inciter à la conception de projets d'aménagement résilients.

Il a également participé aux comités techniques, comité de pilotage et conférence des parties prenantes organisés au cours de l'année, ainsi qu'à une journée séminaire sur l'eau le 22 mars à Radonvilliers.

Recensement des projets commerciaux et élaboration de la Charte de développement commercial de Troyes Champagne Métropole

Suite au diagnostic commercial réalisé en 2017 sur le territoire de l'agglomération troyenne à l'initiative de Troyes Champagne Métropole, un engagement de la collectivité a été pris fin 2017 pour la mise en place d'une Charte de Développement Commercial.

Dans le cadre de cette réflexion, et en perspective de la déclinaison du volet commerce du SCoT des Territoires de l'Aube, le syndicat DEPART a été missionné pour réaliser un recensement des projets commerciaux en cours ou envisagés sur le territoire. Une note de synthèse a été produite en mars 2018 et le bilan a été présenté au Conseil communautaire de TCM le 26 juin.

Plusieurs réunions ont ensuite été organisées au cours du second semestre 2018 pour conduire le travail d'élaboration de la Charte de Développement Commercial en comité technique et en comité de pilotage.

En parallèle, le syndicat DEPART a pris la décision en décembre de pouvoir disposer d'un outil de contrôle et de veille sur les projets compris entre 300 et 1000 mètres carrés de surface de vente à travers le dispositif de saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Réflexion sur l'agriculture avec Troyes Champagne Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Aube

Dans le cadre d'une réflexion engagée sur l'agriculture avec la communauté d'agglomération et la Chambre d'agriculture, le syndicat DEPART a participé à un voyage d'étude au Havre les 17 et 18 avril 2018. Ce déplacement a permis de prendre connaissance de la stratégie agricole et alimentaire mise en place par l'agglomération havraise dans le cadre du développement des circuits courts, du soutien à la vente directe et de l'aide à l'installation de maraîchers.

Le comité de pilotage constitué en 2018 a notamment travaillé sur le projet d'une convention cadre de partenariat entre TCM, la Chambre d'agriculture et le syndicat DEPART pour le maintien et le développement d'une agriculture en adéquation avec les besoins du territoire.



Révision des documents de planification sectoriels à l'échelle de Troyes Champagne Métropole (PLH, PDU, PCAET, Agenda 21)

Tout au long de l'année 2018, le syndicat a suivi les démarches engagées par la communauté d'agglomération dans le cadre de la révision de ses documents de programmation ou schémas sectoriels : Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, Plan Climat Air Energie Territorial, Agenda 21.

En parallèle des comités de suivi ou des comités de pilotage auxquels le syndicat est associé, des points techniques ont été organisés régulièrement entre les services concernés et le syndicat pour veiller à l'articulation des réflexions dans le cadre de la compatibilité à assurer entre les documents.

Etude stratégique de redynamisation du bourg-centre de Bar-sur-Seine

La communauté de communes du Barséquanais en Champagne et la commune de Bar-sur-Seine ont souhaité s'engager conjointement, au travers du dispositif régional Grand Est, sur une étude de redynamisation du bourg-centre. Au regard des enjeux pour le territoire du Barséquanais et du lien fort avec les préoccupations du futur SCoT des Territoires de l'Aube, le syndicat a été associé à cette étude et a participé aux différentes réunions qui se sont tenues au cours de l'année 2018.

Démarches paysagères et environnementales

Le syndicat DEPART a également participé à des événements ou été associé à des démarches initiées sur les thématiques paysagères et environnementales, qui constituent des axes d'enjeux importants du SCoT des Territoires de l'Aube.

Ainsi, le syndicat a pris part à la Journée des zones humides organisée par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient le 9 février 2018. Il a également participé, au cours du second semestre, à la réflexion engagée par le Parc sur la réalisation d'un 4e volet au Guide architectural et paysager.

Le syndicat a assisté le 11 septembre 2018 au colloque organisé par le Conservatoire du littoral sur la France des Grands Lacs, à Rouilly-Sacey.

Enfin, le syndicat a participé à la première réunion organisée à Reims en décembre 2018 sur la prise en compte par les documents d'urbanisme du plan de gestion UNESCO des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La gestion administrative du syndicat

Analyse des dossiers de CDPENAF et de CDAC

Le Président Jean-Pierre ABEL siège dans différentes commissions départementales au titre du syndicat DEPART. Afin de préparer les avis émis, le syndicat analyse chacun des dossiers soumis en amont des séances.

Ainsi, le syndicat a étudié les dossiers présentés en Commission Départementale de Préservation des

Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) préalablement aux 9 séances qui se sont tenues au cours de l'année 2018 (certificats d'urbanisme, permis de construire, cartes communales, PLU).

De même, les dossiers soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (projets commerciaux supérieurs à 1000 mètres carrés de surface de vente) ont été analysés par le syndicat (4 séances en 2018).

48 dossiers analysés en 2018

Préparation des Bureaux et Comités syndicaux

Les réunions des instances syndicales ont ponctué l'année 2018 pour informer les membres du syndicat des travaux menés, pour préparer les avis et les décisions sur les dossiers engagés, ainsi que pour assurer le bon fonctionnement du syndicat.

Les séances des Comités syndicaux du 29 janvier puis du 7 juin ont été dédiées à la réinstallation de l'assemblée suite aux dernières extensions du périmètre du syndicat, et aux élections des membres du Bureau.

13 réunions des instances syndicales en 2018

Interventions extérieures

Ponctuellement, le syndicat DEPART est sollicité pour des interventions dans le cadre de journées, de séminaires ou de formations.

Ainsi, le syndicat est venu témoigner de la démarche SCoT lors de l'Assemblée générale de la DDT de l'Aube le 15 mai à Troyes.

Le syndicat a également relayé l'expérience du territoire de la région troyenne en matière de trame verte et bleue dans le cadre d'une formation du CNFPT les 4 et 5 décembre à Dunkerque, ainsi que sur la thématique de l'affichage publicitaire le 3 octobre à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Enfin, le syndicat a été sollicité par la Fédération nationale des SCoT pour représenter la voix des SCoT lors de divers évènements :

- Séminaire de bassin « La vulnérabilité d'un territoire aux inondations : comment l'évaluer et la prendre en compte dans la planification de l'urbanisme et les projets urbains ? » organisé par la DRIEE le 22 mai à Paris,
- Séminaire « Mieux intégrer la vulnérabilité et la résilience aux inondations dans la planification urbaine » organisé par le CEREMA le 19 juin à Paris,
- Jury national de l'appel à projets Plans paysage le 22 octobre à Paris.

Participation aux rencontres organisées par la Fédération nationale des SCoT

Comme chaque année, le syndicat DEPART, adhérent à la Fédération nationale des SCoT, a participé aux Rencontres Nationales des SCoT (RNS), qui se sont déroulées à Amiens les 13, 14 et 15 juin 2018 sur le thème « SCoT et commerce, quel contrat de confiance ? ».

Aux côtés du Président Jean-Pierre ABEL et de l'équipe technique, Madame la Vice-Présidente Claude HOMEHR, Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE (membre du Bureau) et Monsieur Olivier DUQUESNOY (délégué titulaire) ont pris part à cet événement dont les objectifs étaient de mieux décrypter les évolutions du commerce en France et d'apprendre à mieux dialoguer avec les acteurs du commerce dans le cadre de l'élaboration des SCoT pour une planification cohérente de l'aménagement commercial. Une Charte de confiance a été signée à la fin de ces Rencontres.



Le syndicat a également participé à l'Assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT le 27 novembre 2018, dédiée en grande partie à l'actualité juridique.

Formation

L'équipe du syndicat DEPART a suivi plusieurs journées de formation en 2018, afin de développer ses connaissances et son expertise :

- Formation « Eau et projet urbain » : Aurore CHAUSSEPIED (5 jours),
- Formation SCoT « Paysage et énergie » : Aurore CHAUSSEPIED (1 jour),
- Formation « SCoT et foncier » : Aurore CHAUSSEPIED (1 jour),
- Formation SCoT « Ingénierie et appui aux communes » : Guillaume PATRIS (1 jour),
- Formation SCoT « Villes moyennes et centres-bourgs » : Guillaume PATRIS (1 jour).

La gestion des données statistiques et infographiques

Dans le cadre de la convention de service partagé avec la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, le syndicat DEPART veille à la mise à disposition des données cadastrales, à la gestion des documents d'urbanisme sous Système d'Information Géographique (préparation des données, échanges de fichiers avec les prestataires, intégration et alimentation des bases cartographiques), et à la gestion des

données statistiques et cartographiques pour l'élaboration et le suivi du SCoT (mise à jour des bases de données utiles à l'observation territoriale et au diagnostic du SCoT, traitement et production de données).

Ces missions sont assurées par les agents de TCM pour le compte du syndicat DEPART.

L'animation du syndicat

Site internet

L'année 2018 a été l'occasion, pour le syndicat, d'actualiser son site internet pour refléter les différentes identités des territoires composant son nouveau périmètre.

Structuré selon trois volets, « Le syndicat DEPART », « Le SCoT des Territoires de l'Aube » et « Vie et action du syndicat », le site permet une large information du public sur les missions et les travaux réalisés par le

syndicat, avec la possibilité de télécharger de nombreux documents. Dynamique et graphique, le site comprend aussi depuis 2018 un espace membres permettant un accès privilégié aux documents de travail du SCoT pour les élus du syndicat et ses partenaires. La fréquentation du site a ainsi été doublée depuis septembre 2018 (plus de 4700 visites mensuelles contre une moyenne de 2000 visites par mois entre octobre 2017 et juin 2018).

Plus de 4000 visites par mois



Lettres du SCoT

Afin d'informer sur les actualités du syndicat auprès de ses membres, une lettre du SCoT est diffusée tous les trois mois à l'ensemble des EPCI et des délégués, retraçant de manière synthétique les travaux en cours et les réflexions engagées. Les lettres du SCoT produites en 2018 ont permis d'évoquer la réalisation du

diagnostic territorial, la formulation du projet et l'écriture des orientations du SCoT, mais aussi d'informer sur la participation du syndicat aux RNS, sa contribution au SRADDET, le travail sur la fiche-outil relative à l'intégration des bâtis agricoles dans le paysage ou encore l'engagement dans le PAPI.

4 lettres du SCoT en 2018

Le syndicat a également réalisé en 2018 la **2e plaquette d'information sur le SCoT des Territoires de l'Aube** et son articulation avec les autres documents de planification dans la hiérarchie des normes. Ce document tiré à 1000 exemplaires a été diffusé à l'ensemble des EPCI pour communication au public et à leurs communes membres.

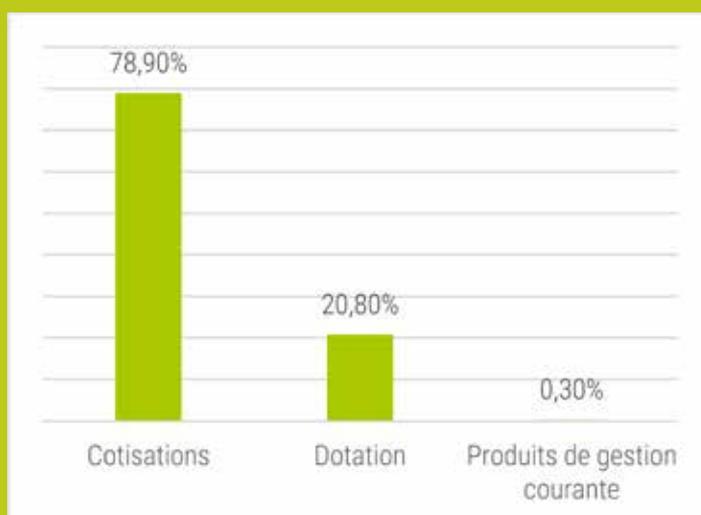


Le bilan financier

Les recettes

Les recettes du syndicat DEPART reposent principalement sur les cotisations de ses 9 EPCI membres. En 2018, le syndicat a en outre bénéficié d'une dotation de l'Etat d'un montant de 75 000 € dans le cadre de l'élaboration du SCoT des Territoires de l'Aube (dotation générale de décentralisation relative aux documents d'urbanisme).

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 359 749,09 € dont 358 598,40 € pour le poste dotations, subventions et participations, et 1 150,69 € pour le poste autres produits de gestion courante.



Les dépenses

Le syndicat DEPART a engagé 341 686,12 € de dépenses en 2018. Le résultat de cette année est donc en léger excédent de 18 062,97 €.

Les dépenses se sont réparties selon les postes suivants : 236 505,03 € de charges à caractère général, 83 164,71 € de charges de personnel et 22 016,38 € d'autres charges de gestion courante.



Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne

28 boulevard Victor Hugo

10 000 TROYES

www.syndicatdepart.fr

FÉVRIER 2019

